

|                                 |                                                                   |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Nom et coordonnées de l'école : | <b>PROCÈS-VERBAL<br/>CONSEIL D'ÉCOLE 2<sup>ND</sup> TRIMESTRE</b> |
| EMPU SAINT SAVIN                | Date : mardi 17 mars 2026                                         |
| Commune : SAINT SAVIN           |                                                                   |

**Circonscription de  
BLAYE**

**Présents :**

**Présidente - (directrice d'école) : Claire MOREAU**

**Inspectrice de l'éducation nationale : Marianne HACHE (excusée)**

|                                     |                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Equipe enseignante :                | Audrey Arnaud, Emmanuelle Stein, Charlotte Marchal, Mélanie Poizac, Edith Peschel, Caroline Louis, Amandine Vitti                                                                                           |
| Le maire ou son représentant :      | Alain Renard (maire), Franck Pascaud (adjoint au maire), Quentin Melennec (dgs)                                                                                                                             |
| DDEN :                              |                                                                                                                                                                                                             |
| Invités (personnel municipal,...) : | ATSEM : Charlène Joly, Audrey Paule, Mélinda Garnung<br>Parents élus : Anaïs Touraton, Laëtitia Haller, Tristan Goyat Le Bilhan, Amélie Herribery, Noémie Laine<br>Directrice périscolaire : Tatiana Mallet |

**Excusés :** Magali Portanier, Samira Geneix El Azzouzi

***Début du conseil d'école : 17h30***

**Secrétaire de séance : Emmanuelle Stein**

**Ordre du jour :**

#### I / PARCOURS DE L'ÉLÈVE

- Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire
- Présentation des dispositifs de protection de l'enfance
- Bilan des évaluations nationales
- Organisation de l'accueil des élèves en TPS et en PS

#### II / PROJET ET VIE DE L'ÉCOLE

- Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école
- Organisation des liaisons inter-cycles et inter-classes et conseil école-collège
- Bilan et actions en faveur de la continuité éducative (projets et cadres partagés, alliance éducative avec les familles)

#### III / FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

- Bilan intermédiaire sur la sécurité
- Bilan intermédiaire sur la coopérative
- Budgets municipaux
- Travaux
- Préparation de la rentrée 2026

## **I / PARCOURS DE L'ÉLÈVE**

### **a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève**

#### APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs des écoles de tous les niveaux, de la petite section de maternelle au CM2. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

A l'école maternelle, l'aide peut être consacrée au renforcement de la maîtrise de la langue orale et à la découverte de l'écrit, par exemple, par l'accès à des récits riches et variés. Le travail en petits groupes permet de solliciter chaque élève et favorise les échanges avec l'enseignant. Ce temps d'aide permet aussi la mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles.»

Les activités proposées répondent à des besoins identifiés. La liste des élèves concernés évolue au cours de l'année en fonction des progrès et/ou de l'émergence de besoins nouveaux. Un même élève ne peut être pris en charge toute l'année et il n'est pas envisageable de proposer le même type d'action tout au long de l'année.

Les activités pédagogiques complémentaires mettent l'élève en situation de réussite sans pour autant réduire les exigences : les tâches demandées sont à la mesure de ses possibilités, suffisantes pour susciter l'intérêt et atteignables grâce à l'étayage bienveillant de l'adulte.

L'école maternelle de Saint Savin propose les APC de 16h à 16h30, une durée de 30 minutes, compatible avec les capacités d'attention des enfants de maternelle, les lundis et jeudis.

#### RASED

Il s'agit du réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés, il est composé de la psychologue scolaire, Mme Marie Gaillard et d'un enseignant spécialisé, M. Kevin Rougier.

La psychologue scolaire intervient pour des observations en classes, des bilans psychologiques et/ou cognitifs. L'enseignant spécialisé est intervenu dans deux classes de PS MS en période 3 afin de travailler le lexique, il continue ses interventions dans les mêmes classes en période 4.

#### Fiche de suivi des élèves / LPI

Tous les aménagements pour les élèves à besoins éducatifs particuliers sont renseignés dans le LPI (livret parcours inclusif), plateforme en ligne nationale. Permet à chaque enseignant d'avoir accès à tout ce qui est mis en place pour l'élève.

### **b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance**

#### PMI / Médecin scolaires

La PMI (protection maternelle et infantile) est un service de santé.

Mme Bessagnet, infirmière puéricultrice est chargée des bilans des 3/4 ans. Il est important d'intégrer les parents au bilan. Si les parents ne peuvent pas être présents, ils sont contactés par téléphone pour faire état des observations. La PMI n'a pas mission d'alerter les services sociaux, elle est avant tout un service de santé.

Le médecin de PMI est sollicité pour les enfants de PS et MS. A partir de la GS, le médecin scolaire prend le relais. Lorsqu'il est question de PAI, c'est au médecin scolaire uniquement de gérer quel que soit le niveau.

Mme Moreau précise toute l'importance de l'observation de la communauté éducative : enseignantes/ATSEM qui sont les premières à détecter et à faire le relais auprès des services de santé.

#### Bilan dentaire

Les élèves de GS ont bénéficié d'un bilan de dépistage dentaire à l'école la matinée du jeudi 26 février. Il s'agissait d'un bilan dentaire effectué par un dentiste et d'une sensibilisation à l'hygiène dentaire. Le contrôle dentaire était soumis à autorisation parentale.

#### Point assiduité scolaire

*« L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de seize ans »  
Art L131-1 modifié par LOI 20196791 du 26 juillet 2019-art11.*

Conformément au décret 2019-826 du 2 août 2019, un aménagement de la durée de la journée peut être envisagé pour les PS. Dans le cas d'aménagement, l'emploi du temps défini doit faire l'objet d'une autorisation de la direction, de l'IEN et d'une contractualisation avec la famille (convention). Cet aménagement doit tendre progressivement vers une fréquentation régulière et assidue.

Concernant les élèves de MS et GS, l'inscription implique une fréquentation à temps plein et assidue dès le début de l'année scolaire. Les enfants ayant des besoins particuliers peuvent bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps dans le cadre de leur projet de scolarisation (PAI/PPS).

Les parents doivent informer l'enseignant des absences de leur enfant par un mot signé et fournir, dans le cas d'une maladie contagieuse, un certificat médical. Une absence de 4 demi-journées par mois non justifiée donnera lieu à une saisine de l'inspection académique dans un premier temps puis dans un second temps d'une saisine du procureur de la République.

#### Information préoccupante / Signalement

Comme tout citoyen, l'École joue un rôle important en ce qui concerne la protection de l'enfance. Si nous sommes témoins ou si nous recevons la parole d'enfants ou de parents concernant une maltraitance, un danger nous devons en informer la CRIP ou le procureur de la République selon le degré de danger.

#### **c) Bilan des évaluations nationales**

Comme chaque année depuis 2018, des évaluations nationales de début d'année sont organisées, elles permettent d'avoir un regard sur les acquisitions de l'école maternelle et permettent d'ajuster l'enseignement.

Les résultats des évaluations de CP de cette année ont démontré des difficultés dans les items suivants :

- placer un nombre sur une droite graduée
- comprendre des phrases / des textes à l'oral

Un conseil des maîtres GS / CP vient d'avoir lieu ce mardi 17 mars afin de faire le bilan des évaluations nationales. Les résultats sont au-dessus du REP et dans la moyenne du département.

#### **d) Organisation de l'accueil des élèves de TPS et de PS**

L'accueil des élèves les plus jeunes fait l'objet d'une préoccupation importante de la part de l'équipe enseignante. Pour l'instant, les modalités d'accueil des futurs élèves ne sont pas encore stabilisées.

Cependant, nous avons pu remarquer lors de la rentrée de septembre, moins de pleurs, moins d'angoisse. En effet, les familles et les enfants avaient été accueillis au sein de leur future classe avec leur future enseignante et ATSEM lors de la soirée portes ouvertes début juillet. La rentrée fut bien plus sereine. Lors du prochain conseil d'école, les modalités d'accueil seront présentées.

## **II / PROJET ET VIE DE L'ÉCOLE**

### **a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes à l'école**

#### **TPS :**

Renouvellement du projet musique avec l'animatrice qui intervient une fois par mois dans la classe. Elle apporte des instruments que les enfants découvrent et manipulent.

#### **PS MS 1 :**

Période 2 : rois et reines, fabrication de jeux de société pour la fête de l'hiver, déguisements de rois, reines et chevaliers.

Période 3 : le cirque : acrosport, lectures en lien avec les personnages du cirque et arts visuels

Période 4 : le loup : lectures documentaires, art autour du loup (Haring) / les animaux de la forêt

Thème du carnaval : les clowns

#### **PS MS 2:**

Pas d'élément car enseignante absente.

#### **PS MS 3 :**

- Plusieurs thèmes autour des animaux dans les contes : *Roule Galette, Les Trois Petits Cochons, Boucle d'Or et les Trois Ours*.
- En vocabulaire : les thèmes des vêtements et de la maison (son mobilier...).
- Confection d'un livre à compter et d'écriture sur le thème des *Les 3 petits cochons*.

=> comptines, lectures, activités en lien avec ces thèmes.

- Moment appelé « Quoi de neuf ? », comme lors des périodes 1 et 2. L'enfant peut apporter un petit objet, une image, une photo... afin de le présenter aux autres élèves.
- Le 6 février : atelier cuisine
- Période 4 : Roi, princesses, vie de château : albums, chants, vocabulaire
- Période 5 : élevage coccinelles ou papillons

**PS MS 4 :** La classe a travaillé en période 3 autour du renard, de la galette, nous avons continué nos projets cuisine en classe, en période 4 nous travaillons sur les ogres et les plantations. Nous avons planté des graines (des fleurs et des radis), nous avons confectionné des costumes pour le carnaval, nous avons travaillé en découverte de la diversité linguistique sur la comptine Frère Jacques que nous avons appris en plusieurs langues et nous avons appris à nous saluer selon les différentes coutumes et en langues différentes.

Les 4 classes iront au château de Rauzan pour une sortie de fin d'année.

#### **GS :**

- Période 2 : loups
- Période 3 : renards
- Période 4 : rois et reines

Travail autour du vocabulaire

Les 3 classes participent au comité de lecture. Une mise en commun aura lieu prochainement avec création d'une œuvre autour du livre préféré.

Passage à la médiathèque

Plantations de bulbes : intérieur et extérieur.

L'extérieur doit être nettoyé du côté de notre classe.

Décembre : fête de l'hiver avec un moment convivial

Sortie au cinéma de Blaye (thème du loup)

Janvier : cartes de vœux écrites à l'ordinateur par les enfants.

Participation à la semaine des mathématiques : défis sur le thème de l'égalité

Carnaval : costumes sur le thème des rois et des reines.

Sortie de fin d'année (fin avril) : château de Vayres.

Liaison GS-CP : les CP sont venus nous lire des histoires, nous leur écrivons des petits messages, ils ont dansé avec nous pour la fête de l'hiver.

### **Projets communs à l'école :**

#### Fête de l'hiver

Le vendredi 12 décembre a eu lieu la fête de l'hiver où chaque classe a présenté un projet (danse, chant, ateliers parents, enfants). L'association de parent d'élèves était présente lors de cette manifestation et a proposé une vente de gourmandise, des stands de jeux et un atelier création artistique. L'équipe enseignante se joint à moi pour les remercier.

#### Carnaval

Il aura lieu le vendredi 27 mars, chaque classe confectionne les costumes. Un défilé est organisé dans le village à partir de 14h. Les parents sont invités à défiler avec nous. A l'issue, un goûter sera organisé dans la cour de l'école avec les parents qui auront pâtissé en amont et des membres de l'APE.

#### Accueil des parents lors de la semaine École ouverte aux parents (à venir)

A l'initiative de l'Académie de Bordeaux, toutes les écoles doivent proposer aux parents de participer à des temps de classe la semaine du 30 mars au 4 avril

Chaque enseignante procède de manière différente et les familles seront informées de l'organisation grâce au cahier de liaison.

Fête de l'école aura lieu le vendredi 12 juin 2026.

### **b) Organisation des liaisons inter-cycles et conseil école-collège**

#### *Liaison GS/CP*

- Les CP sont venus voir notre dernière répétition de danses traditionnelles avant la fête de l'hiver, puis ont dansé avec nous.
- Les CP sont également venus en classe nous lire un album, suivi d'un petit temps d'échange (« est-ce que c'est difficile d'apprendre à lire ? » etc....)

La liaison GS/CP fait l'objet d'une fiche actions annexée à notre projet d'école.

Le conseil école-collège a eu lieu le 16 octobre 2025 au collège de Saint Yzan de Soudiac, il a été question des résultats des évaluations nationales 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. Nous avons appris les axes de travail des commissions du REP. Mise en avant de grandes difficultés pour les élèves qui entrent en 6<sup>ème</sup>.

### **c) Bilan et actions en faveur de la continuité éducative (projets et cadres partagés, alliance éducative avec les familles)**

Loi de refondation du code de l'éducation de 2013 : obligation de la coéducation (« les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative »).

Les familles sont acteurs des actions de l'école, elles sont souvent sollicitées et impliquées lors de nombreuses actions de l'école ou de classe.

Les actions communes à l'école citées précédemment donne à voir quelques actions favorisant la co-éducation.

Un café des parents a été organisé à l'école début décembre, à l'initiative de la coordonnatrice du REP. Des professionnels de santé étaient présents. Il sera organisé au mois d'avril une rencontre avec Céline Cassy (bibliothécaire) et coordinatrice du REP pour découvrir des jeux et permettre la co-éducation.

## **III / Fonctionnement de l'école**

### **a) Bilan intermédiaire sur la sécurité**

Le premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu en septembre, tout s'était parfaitement déroulé.

Le 7 octobre 2025 a eu lieu l'exercice « attentat intrusion », un point avait été fait lors du premier conseil d'école, un compte rendu a été envoyé à la mairie ainsi qu'à la DSDEN.

Le 20 janvier 2026 nous avons fait un exercice de confinement en cas de risque majeur, le scénario choisi avait été la tempête. Nous nous sommes confinés dans l'ancien restaurant scolaire où nous avons réuni les élèves par classes (toute la maternelle) + les élèves de l'élémentaire qui sont dans des classes dans le bâtiment maternelle.

Les malles de secours ont été vérifiées.

L'exercice s'est bien déroulé et un compte rendu a été envoyé à la mairie et à la DSDEN.

Exercices à venir : un nouvel exercice d'évacuation en cas d'incendie doit avoir lieu avant le 30 avril. Une fois les nouveaux boîtiers d'alarme fonctionnels, nous organiserons un exercice « attentat-intrusion » avec l'école élémentaire.

### **b) Bilan intermédiaire sur la coopérative**

Solde au 4 novembre 2025 : 8149.38€

| Dépenses                                                                                                                                                                                                     | Recettes                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Achat de petits matériels : 67,50 + 76,36 + 43,35 + 17,82 + 49,09 + 88.64 + 17.98 = <b>360.74 €</b><br>(Bulbes, albums, coins jeux, pâtisserie, carnaval)                                                    | Chèque non encaissé : <b>19,99€</b>                                                                                                                                                                     |
| Café des parents : <b>19,05€</b><br>Gouter de Noël : <b>66,17€</b>                                                                                                                                           | Participation familles : 650€ en septembre octobre<br>2 <sup>ème</sup> participation = <b>10€</b>                                                                                                       |
| Investissement pour la cour : <b>591.48€</b><br>(12 paires poignées de remplacement vélos = 102€<br>Tableaux ardoise extérieur + nouveau tricycle assise basse + jeu alphabet en bois recto verso = 489.48€) | Total participation familles pour l'année 2025 2026 : 660€<br>Total participation familles pour l'année 2024 2025 : 625€                                                                                |
|                                                                                                                                                                                                              | Vente calendriers : 257,50 + 125 + 200 + 7,5 = <b>590€</b><br>Bénéfice calendriers 2025 2026 : (590 - 210) = 380€<br>(549€ en 2024 2025). Action qui s'essouffle un peu mais pas de retour des parents. |
|                                                                                                                                                                                                              | Vente photos : 105 + 4,93 + 30€ = <b>139.93€</b>                                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                              | Bénéfice photos 2025 2026 : <b>1018,58€</b><br>(2376€ car toujours pas de facturation pour les recommandes en 2024 2025)                                                                                |
| <b>= 1037.44€</b>                                                                                                                                                                                            | <b>= 1778.50€</b>                                                                                                                                                                                       |

**Solde au 17 mars 2026 : 8890.44€**

Dépenses à venir =

Sorties scolaires fin année : environ 1400€

Élevages dans les classes : 256,90 euros

### c) Budgets municipaux

Lors de la période écoulée, la municipalité a financé les sorties cinéma à hauteur de 920,90 euros (bus + billet d'entrée). En plus, un budget de 16 euros par élèves a été alloué à l'école afin de payer des cadeaux de Noël aux classes (jeux, matériel éducatif, sensoriel).

Des viennoiseries ont été offertes aux enfants lors du goûter de Noël.

L'ensemble de l'équipe remercie la municipalité pour l'effort budgétaire qui est fait pour l'école.

L'intégralité du coût du transport des sorties de fin d'année est financé par la mairie.

### d) Travaux

- Suite à l'achat des nouveaux éléments de cour, nous aurons besoin de diverses installations.
- Repeindre traits du sol + mur.
- Potager à nettoyer

### e) Préparation de la rentrée 2026

La rentrée 2026 commence à se préparer, en effet, la campagne d'inscriptions pour les futurs PS a débuté.

Les prévisions d'effectifs à ce jour sont les suivantes :

TPS : 16

PS : 40 (le nombre de PS est seulement indicatif et basé sur les naissances à Saint Savin en ajoutant 5 inscriptions déjà faites d'enfants hors liste)

MS : 37

GS : 50

Soit un total de 143 élèves (stable par rapport à cette année : 145 élèves).

### Questions des parents :

- **Temps d'écran en classe** : rappel que l'écriture au clavier est dans les programmes.
- **Pas de voyage pour les GS car le coût est trop élevé.**
- Demande à la mairie d'envoi du compte rendu du conseil d'école.
- Photos : quelques parents ont été en difficulté pour commander. Mais l'école devrait continuer de cette manière (via le site internet) pour plus de praticité. Possibilité d'un document papier à imprimer sur demande.

### Travaux :

A venir, travaux de toiture.

Monsieur Pascaud nous transmettra les télécommandes pour chaque enseignante. Les directeurs pourront interrompre l'alarme.

Monsieur le Maire et Mr Pascaud remercient l'équipe enseignante et les ATSEM pour leur collaboration.  
Remerciements de la part de Mme la Directrice.

***Fin du conseil d'école : 18h22***

Prochain conseil d'école aura lieu le : mardi 23 juin 2026

Fait à ST SAVIN le 18.03.2026

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'École

*Claire Moreau*

Le Secrétaire de séance :

*Emmanuelle Stein*